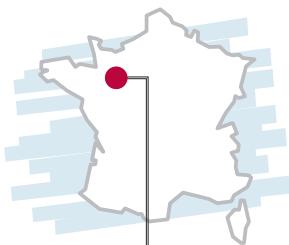


# la vie d'un maire

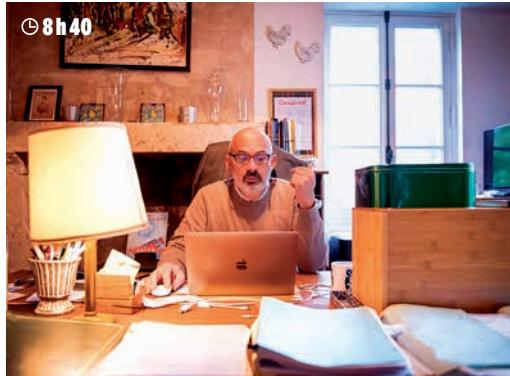


**JUPILLES**  
570 hab.,  
CC de Loir-Lucé-Bercé  
(24 communes),  
Sarthe



**VINCENT GRUAU**  
Maire (SE) de Jupilles  
depuis 2020

Patron d'une importante société de mobilier et d'aménagement de bureaux après avoir travaillé dans la finance et le contrôle de gestion, Vincent Gruau a été parachuté maire de Jupilles à la faveur d'un engagement local atypique.... et d'une résidence secondaire. Baskets aux pieds et blazer en tweed, le quinqua est le premier édile n'ayant aucun lien historique avec ce village du sud de la Sarthe, dans lequel il n'investit pas que du temps. Encore doté d'une école et de quelques commerces, le petit bourg maintient bon an mal an sa dynamique dans le sillage de cet élu entrepreneur aux multiples casquettes.



## Investisseur et investi, l'édile capitalise au profit de Jupilles

⌚ **8h40**

### TÉLÉTRAVAIL

Ce jeudi 5 octobre, Vincent Gruau débute sa journée comme il en a l'habitude. Non pas en mairie, mais lové dans le confortable bureau au rez-de-chaussée de sa vaste maison d'époque. Nichée le long d'un étroit chemin longeant l'église du village, la bâtisse – entièrement rénovée – est désormais sa résidence principale, après avoir été son pied-à-terre champêtre huit ans durant. Balayant ses emails, il cache mal un léger sourire à la lecture du message d'un sous-traitant du département. La chute

d'un arbre, mi-septembre, a provisoirement endommagé le réseau de fibre optique. «Ils arrivent après la bataille... Heureusement que nous sommes intervenus avec les pompiers. Parce que c'était un dimanche, évidemment.»

En trois ans, l'ex-Parisien a parfaitement endossé le costume de maire, se faisant aux contraintes d'une petite commune. «Ici, les projets ne sont pas idéologiques mais plutôt pragmatiques. On coupe des arbres, on entreteint, on rénove, on initie une réhabilitation. C'est de la politique au sens noble du terme», confie ce sympathisant de Xavier Bertrand.

⌚ **9h10**

### GESTIONNAIRE DE PATRIMOINES

Son appartement dans la capitale récemment vendu, tout comme l'a été son entreprise dès 2019, Vincent Gruau se consacre pleinement à son mandat. Vivant de ses économies et différents investissements immobiliers, davantage que de son indemnité d'élu... En témoigne l'autre bâtisse jouxtant sa maison, qu'il a rachetée il y a deux ans à peine. Les travaux finis, l'élu compte en faire un gîte touristique d'une capacité de douze personnes, indique-t-il lors d'une visite improvisée. Si son projet serait éligible



⌚ 12 h 30



REPORTAGE PHOTOS: C. CHIGOT / DIVERGENCE / LE COURRIER

à des subventions en faveur de la rénovation énergétique des entreprises, l'édile met un point d'honneur à ne demander aucune aide. «Je veux qu'il n'y ait aucune confusion», assure-t-il tout en serrant contre lui deux agendas pleins à craquer. Le noir pour les affaires de la mairie, le vert pour la communauté de communes.

## ⌚ 9h55

### ONDES CITOYENNES

Avant de plonger dans le dur, cap vers les studios de «contact FM» à 20 kilomètres de là, une radio locale dont il est administrateur et animateur bénévole deux fois par semaine. Sur place, il cale les sujets de la prochaine émission mensuelle, avec une journaliste rencontrée lors de la campagne des législatives 2022. Suppléant de la candidate Les Républicains dans la 3<sup>e</sup> circonscription, qui élit «systématiquement un membre de la majorité

présidentielle depuis au moins quarante ans», il n'a pas pu empêcher la défaite de celle-ci. Mais a proposé, dans la foulée, d'animer une émission sur le thème de la citoyenneté. «J'ai été frappé de la délinquance civique et électorale : même les anciens disaient ne pas vouloir aller voter», rapporte-t-il, inquiet.

## ⌚ 11h00

### TOUT SAUF DES ÉOLIENNES

Retour en voiture à Jupilles. Vincent Gruau retrouve les représentants de Cénovia sur le parking de la mairie. Cette société d'économie mixte peut l'accompagner pour un projet de rénovation énergétique, d'ombrage et d'équipement photovoltaïque des toitures à 700 000 €. Le coût global n'est pas neutre, mais le maire, prévoyant, a fait ses comptes : en plus des cofinancements déjà obtenus, il lui reste à trouver 400 000 € pour limiter

la participation de son village à 20% seulement. Il détaille les options de montage financier dans son bureau de la mairie, puis promène ensuite les deux experts sur tous les sites d'installation potentiels du bourg : le parking extérieur de la salle des fêtes qui pourrait accueillir une ombragère pour rendre le bâtiment autonome énergétiquement, le toit du logis communal, celui du bâtiment arrière de l'école, etc. Ceux-là même qui pourraient accueillir des énergies renouvelables, conformément à la loi du 10 mars enjoignant aux collectivités de réaliser un zonage au 31 décembre. «Rien n'est prêt, même la plateforme gouvernementale pour déposer nos projets n'est pas opérationnelle. Mais, à notre échelle, on doit se débrouiller» raille l'édile, non content d'avoir pris un peu d'avance sur la préfecture. «C'est un dossier complexe : en m'y mettant tout de suite, je définis le plus d'endroits possibles pour éviter

d'autres installations ailleurs», explique-t-il. Dans sa ligne de mire : les éoliennes, dont il est loin d'être partisan. Preuve en est, le maire a même fait zoner le cimetière !

## ⌚ 12h30

### DEVANT ET DERRIÈRE LES FOURNEAUX

Un sujet chassant l'autre, l'élu profite de la pause déjeuner pour visiter un autre de ses investissements réalisés dans la commune : le Bistrot Chouette qu'il a contribué à créer de toutes pièces. Ouvert depuis dix mois, le restaurant ne désespère pas. En cuisine, David, son 4<sup>e</sup> adjoint et donc associé, s'en félicite. «On sert à déjeuner tous les midi et le bar reste ouvert jusqu'à 18 heures, on fait aussi cave à vin avec de la vente à emporter. C'est une idée de Vincent et ça marche super bien.» Alors que Stéphanie, la femme de David, s'active en salle, le maire ●●●

# la vie d'un maire



⌚ 14 h 00



●●● salue un groupe d'agents postaux en formation ce jour-là dans le village voisin. «On leur a évidemment fait un forfait déjeuner adapté», sourit le maire, qui officie lui-même en cuisine et derrière le bar les mercredi et vendredi. Propriétaire des murs, il veille sur la comptabilité, la trésorerie et les RH. «Le restaurant, c'est six emplois créés dont quatre CDI. Mario, le serveur qui a 30 ans, vient même de s'installer à Jupilles avec sa compagne. Ça fait des jeunes pour la commune.»

⌚ 14 h 00

## BOUCLE VERTUEUSE

Le maire ne croit pas si bien dire : la veille, une nouvelle naissance a eu lieu dans le village... à domicile ! Trouvant enfin le temps de croiser sa secrétaire de mairie, Vincent Gruau paraphe devant elle le bulletin Insee de la petite Célestine. Puis vérifie, avec l'agente chargée de l'accueil du

bureau de poste hébergé au rez-de-chaussée de la mairie, les encassemements de la commune via le foyer rural, la maison associative, la salle des fêtes, ainsi que le logis et sa trentaine de couchages. C'est elle qui prend en charge, aussi, les états des lieux. «Elle gère et organise très bien l'information autour de nos locations, ce qui génère des revenus réguliers pour la commune», se félicite l'édile.

⌚ 14 h 25

## VILLAGE AU VERT

A quelques pas de la mairie, Vincent Gruau retrouve son troisième adjoint et un entrepreneur du coin sur la place du village, qu'ils souhaitent réaménager. Le projet : la rénover en plusieurs étapes, et surtout la végétaliser, tout en conservant quelques places pour les voitures et les vélos. Le débat est long et nourri sur les travaux à engager en priorité. Le sol est en pente :

comment organiser l'évacuation de l'eau de pluie ? Comment aussi préserver l'entrée des maisons des riverains donnant sur la place ? Les deux premiers devis se montent à 18 000 €. Vincent Gruau tient serré les cordons de la bourse. Car avec un budget annuel de 600 000 €, dont plus de 80 % dédiés aux frais de fonctionnement, l'édile peut difficilement investir plus de 100 000 € par an. «On ne peut faire que des petits projets, sauf pour la rénovation énergétique qui sera mon premier appel d'offres», note-t-il.

⌚ 17 h 00

## L'INTERCO A L'EAU

Après avoir débriefé leur rendez-vous avec son adjoint, le maire sort son agenda vert et sa voiture. Direction Château-du-Loir à une quinzaine de kilomètres. La réunion de la communauté de communes s'annonce plus «heureuse» que d'ordinaire. A l'ordre du jour ? La sempiternelle ques-

tion du transfert de la compétence «assainissement» des communes vers l'interco. L'élu est un fervent opposant de cette instance. Elle n'assumerait pas, selon lui, les enjeux du monde rural, pas plus qu'elle ne répondrait aux préoccupations de ses habitants. Autre raison, inavouée, de pester contre le sujet du jour : à Jupilles, la gestion de l'assainissement était excédentaire et alimentait la trésorerie municipale... Aussi, en prenant place aux côtés des 23 autres maires du territoire, l'ancien citadin nous dit souhaiter poser les «questions qui fâchent». Pour quelles «raisons peu claires» le président de la com'com se précipite-t-il en ambitionnant un transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2025, illustre-t-il, alors que la loi fixe une échéance au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2026 ? Près de lui, un de ses homologues nous chuchote à l'oreille : «Ici, c'est le coin des gueulards.» Nul doute que la question sera posée. Julie Krassovsky